

GAZETTE

PHILATÉLIQUE

ISSN 0293-4132

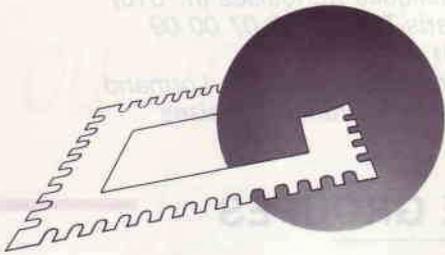




Page de couverture :

« Course autour du monde 1989 1990 »

Pour pérenniser l'exploit des huit postiers qui désormais sont rentrés dans le cercle restreint des légendaires Cap-Horniers, La Poste a fait réaliser un timbre à l'image du bateau « La Poste ».



GAZETTE

PHILATÉLIQUE

N° 41 — 1990

Administration :

BP 27,
78401 Chatou cedex
Tél : (1) 43 32 25 57 ou
(1) 45 64 23 36

Directeur de la Publication :

Jean-François Logette

Directeur Délégué :

François Mennessiez

Tél. : 23 20 10 12

Secrétaire de Rédaction :

Gaston Sagot
262/264 rue de Belleville
75020 Paris

Tél : (1) 43 64 02 85 et

(1) 45 64 69 65

Comité de Relecture :

Lucie Vaurabourg, Michel Liffard,
Gaston Sagot, François Mennessiez

Responsable Fabrication :

Christian Bordet

Maquette et Réalisation :

Raymond Geffroy

Diffusion : René Barrière

Télécopie : (1) 40 07 00 09

Composition et Impression :

Inter Point Graphic
1, rue Arago 93400 St Ouen

Abonnement : 1 an (4 numéros)

CCP Paris 21 669 05 M

Tarif préférentiel : 32 F (Abonnés de
l'UPPTT)

Tarif public : 50 F. Hors France :

65 F (par avion 100 F)

Changement d'adresse : 3 F (join-
dre la bande adresse) à « Gazette
Philatélique », BP 27, 78401 Chatou
cedex.

*La « Gazette Philatélique » n'est pas
responsable des textes et illustra-
tions publiés qui engagent leurs
seuls auteurs. La reproduction,
même partielle, des textes, dessins
et photographies publiés dans la
revue est totalement interdite sans
l'accord écrit du directeur de la
publication.*

Commission paritaire des publica-
tions et agences de presse n° 62837

L'UNION**Page 4**

Les coordonnées
des responsables
nationaux
et de votre Président.

PORTRAIT**Page 9**

Danielle Siè :
le sourire de
l'Union.

EDITORIAL**Page 5**

La réforme dans
l'Union.

ETUDE**Page 10**

Les trésors du
Musée postal :
les timbres-
radiodiffusion.

JUVATELIE**Page 6**

Un jeu
sur le minitel
pour les jeunes.

LA VIE DE L'UNION**Page 13**

La 38ème
assemblée
générale
de l'UPPTT.

MANIFESTATION**Page 7**

Représentation de
l'Union en Pologne.

INTERVIEW**Page 18**

Guy Lormand
répond à la
« Gazette ».

ESSAI**Page 8**

Opportunité
philatélique.

UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT

Bureau national

Président Général :

Jean-François Logette
Ministère des PTT -SIC-
20 avenue de Ségur
75700 Paris
Tél : (1) 45 64 23 59

Vice-présidents :

Alain Daillet, Pierre Fallot,
Gaston Sagot,
Jean-François Thivet
François Mennessiez

Secrétaire général :

Gérard Chauveau
13 rue de la Montagne
77220 Tournan en brie
Tél. : (1) 64 25 31 49 (dom.)

Relations avec la Presse :

Gaston Sagot
262-264 rue de Belleville
75020 Paris
Tél. : (1) 45 64 69 65 (bur)
ou (1) 43 64 02 85 (dom.)

Trésorier général :

(CCP 8841 11 W Paris)
Yves Prat- Recepteur PTT
70140 Valay
Tél. : 84 31 51 31.

Service des échanges :

(CCP 9281 73 P Paris)
Pierre Jamot 1 Chemin de
Grisolles BP 22
38370 St Clair-du-Rhône,
Tél. : 74 56 42 14.

Service marcophilie :

(CCP 1864 G Paris)
Antoine Garcia
30 avenue Joffre
93460 Gournay sur Marne
Tél. : (1)

Service nouveautés :

(CCP 12 398 25 S Paris)
Bernard Mathion
184 rue de la Roquette
75011 Paris
Tél. : (1) 40 28 20 41 (bur.)
ou (1) 43 79 28 81 (dom.)

Service cartophilie :

(CCP 23 350 046 Z Paris)
Michel Bablot, 142 avenue
de Gaulle 33520 Bruges
Tél. : 56 90 52 42 (bur.) ou
56 57 72 86 (dom.)

Service « Juvatélie » :

M. Thierry Sirvent
29 rue groupe Manoukian
94140 Alforville

Service Télécartes :

Guy Klein
72 rue de Gergovie
75014 Paris
Tél. : (1) 43 42 73 22 (bur.)
ou : (1) 45 42 00 61 (dom.)

Plis et oblitérations :

Alain Herbinet
Apt 53, 10 rue Molière
14000 Caen.
Tél. : 31 73 43 95 (dom.)

Association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901)
Affiliée à la Fédération des sociétés philatéliques françaises (n° 316)
Siège social : 38, rue Bignon. 75009 Paris-Tél : (1) 40 07 00 09
Télécopie : 40 07 01 14

Président fondateur : M. Roussot - Président d'honneur : Guy Lormand

Présidents honoraires : René Gayoux - Jean François Gleizes

PRÉSIDENTS DE GROUPES

ALSACE

BAS RHIN

Daniel Bascou
49 rue d'Alsace
67380 Lingolsheim
Tél. Bureau : 88 27 62 00
poste 216
Domicile : 88 77 22 25

HAUT RHIN

Yves Lehmann
4 impasse Frohmatten
68460 Lutterbach
Tél. Bureau : 89 46 16 10
Domicile : 89 50 02 81

AQUITAINE

Marc Gros

BP 613
33006 Bordeaux cedex.
Tél. Bureau : 56 48 81 18,
ou : 56 96 66 32

AUVERGNE

Philippe Bauban

UPPTT BP 200
63006 Clermont Ferrand Cédex.
Tél. Bureau : 73 30 61 86

BASSE-NORMANDIE

Jean-Claude Labbé

3 rue des Boutons d'or Cam-
bres en plaine 14610 Thaon.
Tél. : 31 44 55 54.

HAUTE-NORMANDIE

Evelyne Barbay

Hameau Le Ply Bracquetuit
76850 Bosc le Hard.
Tél. Bureau : 35 08 74 61
Domicile : 35 33 32 14.

BOURGOGNE

Danièle Spilmont

Lanthes 21250 Seurre.
Tél. Bureau : 80 45 74 67
Domicile : 80 20 41 24.

BRETAGNE

Bernard Madigou

Kerghur en Cleguer
56620 Pont Scoff.
Tél. Bureau : 97 02 55 59
Domicile : 97 33 35 10.

CHAMPAGNE ARDENNE

Annie Gaboreaud

BP 2024 51070 Reims Cédex.
Tél. Bureau : 26 40 86 56
Domicile : 26 36 31 21.

CENTRE

Bernard Lefèvre

4 rue Colbert 45100 Orléans.
Tél. Bureau : 38 53 53 95
Domicile : 38 63 02 77.

FRANCHE COMTÉ

Jacques Sarrazin

Rue du Collège
25840 Pirey
Tél. Bureau : 81 80 78 52
Domicile : 81 59 96 12.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-François Gleizes

22 bis rue Enclos Fermaud
34000 Montpellier.
Tél. Bureau : 67 65 53 45
Domicile : 67 58 05 25.

LIMOUSIN

Georges Rejou

UPPTT Limousin DRT Limoges
25 rue Emile Michaud 87033
Limoges Cédex.
Tél. Domicile : 55 39 98 53.

LOIRE

Antoine Duport

Ecotay l'Olme
42600 Montbrison.
Tél. Bureau : 77 96 62 23
Domicile : 77 58 11 25.

VOSGES

Hervé Lutz

DD Vosges BP 600
88020 Epinal cedex
Tél. : Bureau 29 82 31 01

LORRAINE

Pierre Horny

Recepteur PTT 88210 Senones.
Tél. Bureau : 29 57 62 50.

MIDI PYRENEES

Guy Jarlier

2 rue lcart 31500 Toulouse
Tél. Bureau : 61 63 59 59
Domicile : 61 80 66 29.

NORD PAS DE CALAIS

Jean Doucy

3 rue Jean-Baptiste Lebas
59113 Phalempin
Tél. Domicile : 20 90 25 00.

PROVENCE ALPES

COTE D'AZUR

André Laurent

Recepteur PTT
06420 Clans
Tél. : 93 02 90 25

ÎLE-DE-FRANCE TELECOM

Joël Moisy

38, rue Ordener 75018 Paris.
Tél. Bureau : (1) 48 04 42 75.

PARIS SERVICES

FINANCIERS

Gérard Sagot

25 rue de Bièvre
75005 Paris.
Tél. : Domicile (1) 43 25 12 80.

PARIS MINISTERE

Gaston Sagot

262/264 rue de Belleville
75020 Paris.
Tél. Bureau : (1) 45 64 69 65
Domicile : (1) 43 64 02 85.

PARIS POSTE

Gilles Cressent

11 allée des Ormeaux
92160 Antony.
Tél. Bureau : (1) 40 28 20 62
ou : (1) 40 28 20 61
Domicile : (1) 42 37 53 92.

POSTE ÎLE DE FRANCE EST

Claude Canda

49 bis rue Baratte Cholet
94100 St Maur des Fossés.
Tél. Bureau : (1) 45 92 55 33
Domicile : (1) 48 85 94 44.

POSTE ÎLE DE FRANCE

OUEST

Christian Gauyat

31, 33 rue Olivier Métra
75020 Paris
Tél. : Bureau (1) 30 57 81 55
Domicile (1) 43 49 43 84.

PAYS DE LOIRE

Daniel Fievet

65 rue Paul Ligneul
72000 Le Mans
Tél. : Bureau 43 77 72 02
Domicile 43 24 70 77

PICARDIE

Jean-Claude Canonne

Aubigny aux Kaisnes
02590 Etrielliers.
Tél. Bureau : 23 68 05 04

POITOU CHARENTES

Pierre Compain

UPPTT Poitou Charentes BP 735
86030 Poitiers Cédex.
Tél. Bureau : 49 88 94 44
Domicile : 49 47 91 52.

RHONE ALPES

Jean-Pierre Fesche

DOT Service du personnel
69000 Lyon.
Tél. Bureau : 78 63 90 70
Domicile : 78 93 92 73.

ou Union des philatélistes des PTT en Polonais

L'Institut France-Pologne de la philatélie française à Cracovie
dans la sud de la Pologne de l'UPPTT y a travaillé
pour organiser une manifestation internationale
de philatélie.

LA RÉFORME !

Il y a quelques mois, l'Assemblée générale de l'Union des philatélistes des PTT envisageait pour la fin de l'année 1990 une modification des structures de notre association.

Au 1^{er} janvier 1991, chaque groupe de l'UPPTT, qu'il soit régional ou départemental, sera érigé en association type loi de 1901 et sera donc doté de la personnalité morale et pourra fonctionner selon les mêmes règles que les autres associations philatéliques au sein de sa région ou de son département.

Bien sûr, le niveau national subsistera et coordonnera l'ensemble des actions et des activités en faveur de la philatélie et des services destinés à nos adhérents.

Pour nos sociétaires, cela aura peu de répercussions mais pour les responsables des groupes cela augmentera leur autonomie, leur sens des responsabilités et des initiatives. Cela leur permettra également d'être à égalité avec les autres sociétés philatéliques et de disposer de plus de poids électoral.

Une association qui se veut progressiste et moderne doit modifier de temps à autre ses structures et l'UPPTT tient à respecter cette règle.

Plus de philatélie, plus de confort pour nos adhérents, plus d'activités et plus de produits, tel est notre souci permanent.

Jean-François Logette

BRETAGNE

À l'occasion du changement d'appellation de certains bureaux de poste de Lorient, le groupe Bretagne de l'UPPTT propose les souvenirs suivants :

- enveloppes premier jour :
 - Lorient Quai des Indes (12 F),
 - Lorient Quai des Indes point philatélique (12 F),
 - enveloppes dernier jour :
 - Lorient principal point philatélique (12 F)
 - Lorient Kerentrech (12 F)
 - le jeu de 4 (40 F)
- Commandes : Bernard Madigou UPPTT France Télécom DAAT. ZI La Montagne du Salut 56600 Lanester.

ILE-DE-FRANCE EST

Pour la seconde année l'UPPTT Ile-de-France Est a participé au meeting aérien de la Ferté-Alais les 2 et 3 juin 1990. À cette occasion, trois souvenirs philatéliques avec cachet grand format illustré sont proposés :

- un encart illustré (25 F)
- une carte postale en quadrichromie (12 F)
- une enveloppe illustrée sur soie (15 F).

Souvenirs à ne pas manquer pour une thématique « Aviation ».

Commandes : (avec chèque) Hervé Nicolas BP 29 3501 C Pantin Cédex.

POITOU-CHARENTES**CERIZAY 79**

B.T. 28-29 avril Cerizay. Souvenirs émis pour la sortie du timbre EUROPA à 3,20 F (représentant le bureau de poste de Cerizay) :

- enveloppe CEF : (10 F)
- carte « Plexi » Cerizay poste de la transparence (tirage limité 400 cartes) : (15 F)
- carte postale maximum en quadrichromie (bureau de poste) : (15 F).

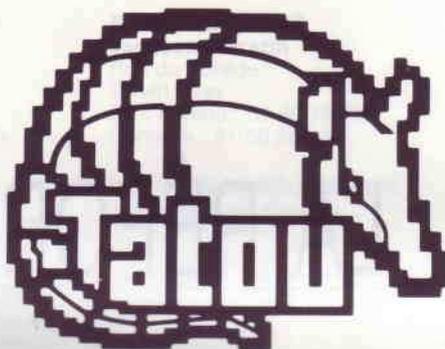
Commandes UPPTT Poitou-Charentes BP 735-86030 Poitiers cédex.

L'UPPTT ET SON NOUVEAU LOGO

Afin de développer sa communication interne et externe et de médiatiser son nouveau logo, l'Union des philatélistes des PTT vient de procéder à la fabrication de matériel promotionnel siglé au nouvel emblème de l'Union.

MINITEL ET PHILATELIE :

Association des Philatélistes des PTT
 Affiliée à la Fédération des sociétés philatéliques françaises n° 376
 Siège social : BP 119, Bignay, 75009 Paris D. Tél. 41 21 00 29
 Téléphone : 40 07 31 22
 Président : M. Roussel - Vice-président : M. Joly
 Membres : M. Baudouin - M. Baudouin - M. Baudouin - M. Baudouin

PRÉSIDENTS DE GROUPE

L'UNION POUR LA JEUNESSE

Depuis février, le service Juvatélie propose un jeu sur le minitel pour les jeunes de l'Union.

Il suffit de faire 36 14 code Tatou puis UPPTT. Une série de cinq renseignements s'affiche : elle doit permettre de retrouver une vedette du sport ou de la chanson, ou encore une invention célèbre. Bien entendu, tous ont fait l'objet d'un ou plusieurs timbres. Ainsi, en février, il fallait retrouver le nom de Mickaël Jackson, et en avril celui de Yannick Noah.

Quand le jeune pense détenir la solution, il tape « Phibal » et inscrit sa réponse (et ses coordonnées !) directement sur le minitel. S'il a vu juste, il recevra au cours du mois suivant un cadeau (timbres, flammes, etc). Et si le jeune n'est pas encore adhérent à l'UP, la récompense transite par le correspondant Juvatélie, en vue d'obtenir son adhésion.

Chaque mois, il y a une nouvelle vedette

ou invention à trouver, et bien entendu le jeune peut jouer tous les mois.

Les résultats sont encourageants puisque dès le premier mois de fonctionnement du jeu, quatorze réponses ont été enregistrées. Leur nombre augmente régulièrement. Toutefois, au 1^{er} mai, les jeunes de 18 groupes n'avaient pas encore participé, ce qui donne à croire que la publicité du jeu n'a pas été faite suffisamment auprès d'eux.

Le jeu s'arrête en juillet-août. Il reprendra sous sa forme actuelle en septembre, jusqu'à fin novembre, où de nouvelles modalités seront mises en place. D'ici là, il appartient à tous d'en relancer la publicité auprès de nos jeunes.

François Mennessiez

ZWIĄZEK FILATELISTYCZNY POCZTY

ou Union des philatélistes des PTT en Polonais

L'Institut France-Pologne de Lyon a organisé une semaine française à Cieszyn dans le sud de la Pologne. Le groupe Rhône-Alpes de l'UPPTT a été sollicité pour organiser une exposition philatélique en collaboration avec deux associations de philatélistes polonais.



Inauguration de l'exposition avec de gauche à droite : Alain Daillet, l'interprète, Michel Paillasson CSD du Rhône.

L'exposition s'est tenue au centre culturel de Cieszyn du 7 au 12 mai 1990. La collection sur la Révolution française de Christian Bordet, des documents du Musée de La Poste et cinq collections d'adhérents lyonnais ont été vues par un public nombreux dont beaucoup de scolaires.

Ce fut avant tout une semaine de rencontres et d'échanges où il fut question de philatélie, musique, peinture et aussi de La Poste et de la fabrication du timbre-poste avec la présence de La Poste du Rhône et de l'Imprimerie des Timbres-poste de Périgueux.

Michel Liflard et moi-même avons rencontré des philatélistes et des postiers polonais mais nous n'avons pu contacter des postiers philatélistes, c'est notre seul regret. Ce sera pour une prochaine fois...

Alain Daillet



Une vue sur l'exposition et ses visiteurs.

Ces gadgets sont les suivants :

- Loupe extra-plate de poche (20 F),
- Stylo bille (6 F),
- Tee-shirt (2 tailles : XL et L) (50 F),
- Cravate en soie avec sigle tissé (170 F),
- Pin's (insigne métallique bicolore (20 F),
- Autocollant (1,70 F).

Vous pouvez dès maintenant acheter ces matériels en écrivant (joindre règlement) à : René Barrière UPPTT 49, rue Ste Anne 75002 Paris.

CENTRALE D'ACHAT

N'oubliez pas que la nouvelle centrale d'achat de l'UPPTT propose à des prix plus que compétitifs tous les produits nécessaires au rangement et à la protection de vos timbres, plis, cartes, télécartes et autres. Contactez rapidement le responsable centrale d'achat de votre groupe.

MECAPHIL 90

L'organisation du congrès et de l'exposition MECAPHIL 90, les 24 et 25 novembre 1990 à Paris, a été confiée à l'Union des philatélistes des PTT. Ce forum, qui commémorera un siècle de mécanisation postale, sera placé sous le patronage du Ministre des PTE et de la Fédération des sociétés philatéliques françaises.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le groupe Nord-Pas-de-Calais de l'UPPTT a organisé les 24 et 25 février le premier jour du timbre « De Gaulle », dans les locaux de la maison natale du général, à Lille. Cette manifestation, inaugurée par M. Bourgin, directeur régional de La Poste et président d'honneur du groupe, a connu un succès sans précédent pour la région, dépassant largement celui du timbre « Folon » le 1^{er} janvier 1989.

En effet, le bureau temporaire a continuellement été assailli par la foule, venue en masse de Belgique comme de la région parisienne. Le stock de souvenirs prévu par l'UPPTT, pourtant important, fut épuisé dès le samedi à 14 H.

Au total, donc, une expérience fructueuse pour ce jeune groupe et son nouveau président, Jean Doucy, mais aussi particulièrement épuisante.

L'UPPTT groupe Centre a organisé les 19 et 20 mai le congrès de la région fédérale Centre-Loire, assorti d'une exposition philatélique de niveau régional.

De l'avis même de M. Dutripion, vice-président de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, l'organisation fut en tous points remarquable, et l'exposition d'une très grande qualité.

Lors du palmarès, proclamé en présence de M. Sueur, député-maire d'Orléans, nous avons tout particulièrement relevé la médaille de grand vermeil accordée à notre ami Roland Brémond pour sa collection d'entiers postaux des Pays-Bas « La Reine Wilhelmine avec diadème ». Nos amis Gibiat, Lherbier et Lefèvre ont également été récompensés.

Des souvenirs de ce congrès (carte et enveloppe) demeurent disponibles : commandes à Bernard Lefèvre UPPTT 4 rue Colbert 45100 Orléans.

PETITES ANNONCES

Recherche sur CP journée du timbre 1938 autre que Nice, faire offre. Drouet, 14 avenue M. G. Mouezy, 35000 Rennes.

Recherche CPA, CPSM, CPM sur Gers, Val d'Oise et généraux Pau, Castelnaud, Joffre EAC, Pierre Cabassy, La Reyne 32120 Mauvezin.

Vends, 63 TP oblitération PC et GC de l'Hérault (25 PC et 38 GC cote Mathieu 1987 : 3 250 F) plus 13 lettres PC et GC. Augustin Vezies, 15 rue de l'Horloge 34150 St Jean de Fos.

Postier en Flandre/Artois recherche à se procurer toutes publications et objets anciens pour constituer mémoire collective postale en vue d'exposition qui constituera un embryon de musée postal sur St-Omer. J-G Leproux 19 rue Gandhi 62500 St-Omer.

Postier recherche notices philatéliques de 1979 à 1981 ainsi que le tome 2 des mémoires du cercle amical des PTT de Lille, section histoire année 1980. Faire offre J-G Leproux bureau PTT 59143 Watten.

RETOUR A L'ENVOYEUR

Début décembre 1989, La Poste française émet le timbre « Hommage aux Harkis ». Dès le 29 du même mois, le journal « le Provençal », sous le titre « Polémique autour d'un timbre » rapporte « la décision du gouvernement algérien de refuser tout le courrier français affranchi avec ce timbre ».



Comme le philatéliste est, par essence même, un être frondeur, j'ai expédié en Algérie, à des dates différentes, trois enveloppes revêtues de cette figurine.

Deux me sont revenues avec la seule mention manuscrite « timbre inadmis ». La troisième a réussi à traverser les mailles du filet.

Première constatation, la lettre a atteint sa destination (Oran), ainsi qu'en témoigne le cachet au verso de l'enveloppe, et la griffe « retour à l'expéditeur » en doubles caractères apposée au recto.

L'objet est également revêtu d'une empreinte originale à l'encre rouge « Inadmis ART 439 FASC III IG ». Il s'agit là d'une interprétation pour le moins extensive de cet article, lequel concerne les « objets de correspondance portant extérieurement des mentions injurieuses, des menaces ou des inscriptions contraires à l'ordre public ».

L'article en question évoque bien les injures ou menaces « sous forme de vignettes », mais il n'y est à aucun moment fait allusion à des timbres, émis officiellement par une administration postale !

Deuxième constatation, l'objet aurait dû être taxé, puisque l'envoi d'une lettre en Algérie coûte 3,30 F et non 2,20 F. Le bureau de Laon Plateau a omis d'apposer le « T » et la fraction traditionnelle.

Enfin, troisième constatation, l'objet est parti en fausse direction lors du retour, comme en témoignent les deux lettres manuscrites « FD » au recto, et le cachet de la Poste d'Elincourt (Nord) au verso.

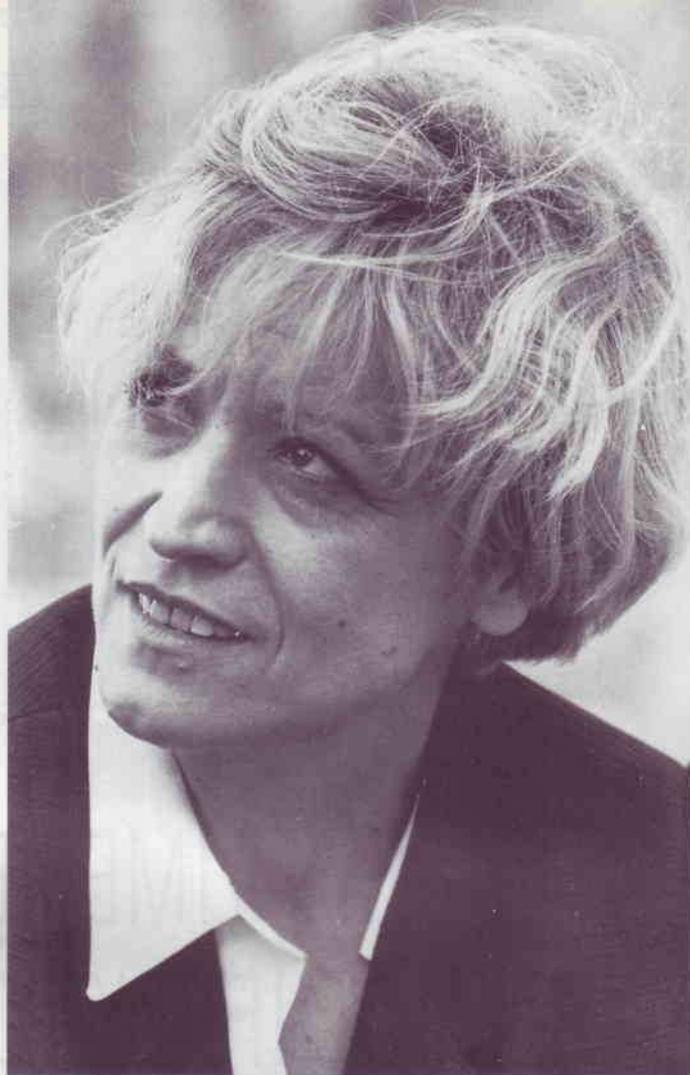
Voici donc, pour une mise de fonds plus que modique (2,20 F), un document agréable à l'œil et qui sera certainement peu courant. Il n'a pas demandé des heures de recherche ni des trésors d'imagination. Il suffisait d'essayer.

François Mennessiez

DANIELLE SIÉ, SECRETARIAT ADMINISTRATIF

« LA VIE EST SUPER »

« Union des philatélistes des PTT, bonjour » : la formule est rituelle et la voix bien connue de tous ceux qui appellent le siège de l'Union. C'est celle de Danielle Sié, qui, depuis cinq ans, assure le secrétariat permanent de l'UPPTT. Auparavant, elle travaillait au Service de l'Information et de la Communication, où elle s'occupait des relations avec l'Education Nationale.



Aujourd'hui, Danielle est un peu l'âme de l'UPPTT : elle est partout et on ne la voit jamais. Elle prépare et expédie le courrier, renseigne les adhérents, diffuse les circulaires. Sans compter le travail quotidien de gestion avec la création et la mise à jour des fichiers, la sortie d'étiquettes. Le gros morceau étant l'organisation de grandes manifestations, comme l'assemblée générale, qui la mobilise pendant quatre mois.

Qu'est-ce qui anime donc Danielle ? La passion de la philatélie ? Même pas, puisqu'elle ne collectionne ni timbres, ni marques postales, ni cartes postales, ni télécartes. En fait, si elle se rend parfois au bureau à 7 heures ou y reste jusqu'à 23 heures, c'est parce qu'elle aime faire plaisir. D'ailleurs, même noyée sous les tâches, elle garde sa gaîté. Si d'aucuns ignorent leur foie ou leurs reins, elle, c'est la mauvaise humeur qu'elle ne connaît pas. Ne comptant pas son temps au service de l'Union, elle ne pratique plus ni la gymnastique, ni le tennis ni le footing. Et ne croyez pas que cela la rende amère. Après un haussement d'épaules, elle rit et affirme que la vie est super. Sa grande joie ? Garder ses trois petits-fils le mercredi. Son rêve ? Faire le tour du monde sac au dos.



L'an dernier, Danielle a failli craquer. Depuis le 1er janvier, elle a reçu le renfort de Marie-Hélène Lauff, qui a passé douze ans aux chèques postaux. Entre elles, la complicité a été immédiate. Pour Marie-Hélène, la première impression a été plutôt bonne. « Ici on s'organise comme on veut et on s'arrange pour les horaires ». Marie-Hélène n'est pas non plus une philatéliste. D'ailleurs aurait-elle le temps de collectionner ? Elle dessine, peint et, lorsqu'elle a déposé fusains et pinceaux, elle apprend le piano. Il est vrai que la musique, elle l'aime, puisqu'elle est aussi la choriste d'un

jeune groupe de rock, créé il y a un an et baptisé « Epopée G ».

Entre ses multiples activités, elle trouve encore le temps de lire, notamment, les poètes des XIXème et XXème siècles. Actuellement, elle dévore des récits de Sam Shepard, un écrivain américain.

Cette année, le siège de l'Union doit déménager. « J'habiterai désormais plus loin de mon lieu de travail, mais je n'en suis pas mécontente, car cela me permettra de mieux séparer vie professionnelle et vie privée », conclut Danielle dans un éclat de rire.

Jean Pierre Tolbiac

6221
LES POSTES

*Cette lettre est
à pas de imprimé*

16 NOV 1938



Photo n° 1

LES TIMBRES RADIO DIFFUSION

(suite)

Dans un récent et très intéressant article ()
intitulé « Les timbres-radiodiffusion :
timbres-poste ou timbres fiscaux »
notre collègue Pierre Fallot
nous a rappelé l'histoire méconnue de ces vignettes.*

Le Musée de la Poste possède un carton de rangement intitulé « Timbres-Radiodiffusion » malheureusement peu encombré : quatre bons à tirer, trois feuilles-témoin, chacune de 50 vignettes dentelées, une épreuve de luxe.

Ces quelques pièces permettent toutefois de préciser ou compléter certains points de l'article.

Bons à tirer : ils se présentent sous l'aspect d'épreuves de luxe de 140 x 110 mm, collées sur une feuille blanche. Un cachet double cercle de l'Atelier des timbres-poste est à cheval sur l'épreuve et la feuille, dans l'angle inférieur gauche pour les années 1935 et 1936, dans l'angle supérieur gauche pour 1937 et 1938, un cachet identique figure dans l'angle droit supérieur de chaque feuille avec au centre le numéro d'enregistrement à l'Atelier.

Feuilles-témoin : composée de cinq bandes de dix vignettes, chaque feuille comporte quatre cachets : deux à double cercle de l'Atelier des timbres-poste avec au centre le mot « TYPE » ; un cachet à double ovale de l'Atelier avec au centre le numéro et la date d'enregistrement ; un cachet rectangulaire avec les mentions destinées à être complétées : N°, Supprimé (en lettres cursives), REMPLACE PAR (photo n° 2).

photo n° 2





6411
1957

0811666

STO. V. ELIEN
6896
30 MAR 1957

DES T. BRES.
ROSTE
9817

ANNEE FIGURANT SUR LA VIGNETTE	N° D'ENREGISTREMENT	SUPPRIME	NUMERO DE LA COULEUR SUR LE NUANCIER	COULEUR DE LA VIGNETTE
1935 1936 1937	6 230 6 296 6 411	27 AVRIL 1936 11 MARS 1937 1 ^{er} JUIN 1940	1 102 1 409 1307 LX RAYE ET REMPLACE PAR 1 311 1506 Le	BLEU ROUGE VERT
1935	6 771	16 NOVEMBRE 1938		LILAS

Epreuve de luxe : dans son article Pierre Falot écrivait : « Il doit exister des épreuves de luxe... Malheureusement je n'en ai jamais vu ». La huitième pièce du dossier Musée est justement une épreuve de luxe de la vignette de 1935, de couleur bleue, aux dimensions 155 x 128 mm (photo n° 3).

Egalement sur les feuilles, la mention « Supprimé » manuscrite (1935) ou au tampon précède une date.

Sur l'épreuve de 1935 un paraphe accompagne le mot « choisi ». Sur les deux épreuves suivantes le paraphe

est seul et il a disparu sur celle de 1938.

Dans chaque angle inférieur droit un nombre manuscrit de quatre chiffres qui permet de repérer la couleur sur le nuancier de l'Atelier.

Autres mentions manuscrites : sur la feuille de 1937 « N'a jamais été imprimé », (!!) sur celle de 1938 (vignette millésimée 1935) « Pour année 1938 - N'a pas été imprimé » (photo n° 1).

Michel Liflard

(*) Gazette philatélique n° 36

COIN DATE	CACHET DOUBLE OVALE		CACHET RECTANGULAIRE	
	NUMERO	DATE	NUMERO	REMPLECE PAR
8-11-35	6 230	24 JANV 36	6 230	6 296 ANNEE 1936 MAI 36
29-4-36	6 296	18 MAI 36	6 296	6 411 22 MARS 1937
10-3-37	6 411	22 MARS 37	6 411	JUIN 38 (manuscrit) 16 NOV 1938 (dateur)

Photo n° 3



Il en est des bonnes années comme des trains qui arrivent à l'heure : on en parle à peine. Témoin, le bilan de l'année 1989, qui a été approuvé sans problème lors de la 38^{ème} assemblée générale de l'Union des philatélistes des PTT, qui s'est déroulée du 30 mars au 1^{er} avril, au village de vacances de Grand-Village-Plage, dans l'île d'Oléron. Il est vrai que l'an passé fut exceptionnel. Un chiffre résume la situation : les effectifs ont augmenté de 12,5 %. C'est le record depuis la création de l'Union. Quelle société philatélique peut afficher un tel résultat ? Certes, il y eut « l'effet » Bicentenaire et l'extraordinaire impact de Philexfrance qui a focalisé les feux de l'actualité sur la philatélie. Mais encore a-t-il fallu savoir engranger les retombées de ces manifestations.

Le bilan financier est à l'image de la progression des effectifs. Yves Prat, réélu trésorier général, a annoncé un solde créditeur de plus de 280 000 francs. Un ballon d'oxygène qui a « profondément modifié la capacité respiratoire de l'UPPTT », a-t-il annoncé. Et de s'interroger : « jusqu'où irons-nous » ?

Mais un vrai trésorier n'est jamais satisfait et Yves Prat n'échappe pas à la règle. Il a conté aux délégués son désespoir face au douloureux problème des cotisations qui ne rentrent pas : plus de 700 d'entr'elles n'étaient pas encore réglées au moment de l'assemblée générale. Il s'est déclaré prêt à tout pour enrayer le phénomène. Jusqu'à envisager d'écrire les lettres de rappel en chinois. La commission de contrôle ayant donné son quitus, le rapport du trésorier a été adopté à l'unanimité.

38^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'UPPTT

JUSQU'OU IRONS-NOUS ? »

mentation de 12,5 % de ses effectifs l'an dernier, l'UPPTT a connu une année exceptionnelle. L'avenir sera placé sous le signe des réformes : celle des PTT et celle de l'Union.



LA SIGNETTE TRÉVINT SUR LE BALANCIER

Si 1989 a été l'année de tous les bonheurs, 1990 s'annonce comme celle des réformes. Un gros morceau qui a été abordé, lors de l'allocution d'ouverture, par Jean-François Logette, réélu président général. La première réforme, c'est celle des PTT. Si elle se poursuit selon le calendrier annoncé par le Ministre, l'an prochain, le tuteur de l'UPPTT ne sera plus l'administration mais un groupement d'intérêt public, géré alternativement par La Poste et par France Télécom. « Que pèseront les petites associations de 200 ou 300 adhérents à côté des grosses cylindrées de 20 000, 100 000 ou même 500 000 membres ? Que pèseront nos 4 000 adhérents face à ces monstres ? Rien, si nous ne parlons pas d'une seule et même voix et si nous ne valorisons pas notre savoir et notre mission associative. En effet, les moyens, c'est-à-dire les autorisations spéciales d'absence, les bons de transport, les locaux, le matériel, les subventions, seront régis par le groupement d'intérêt public et non plus par vos directions. Notre influence au sein de ce groupement déterminera la part du gâteau ».

L'UPPTT dispose de solides atouts si elle sait faire bloc, mais cela ne signifie pas qu'elle doit rester figée.

C'est pourquoi Jean-François Logette a annoncé une seconde réforme : celle des statuts de l'Union, qui n'ont pas changé depuis sept ans. Cette réforme est rendue nécessaire par le développement continu de l'UPPTT. Le but : déconcentrer la gestion. Le moyen : donner l'autonomie à chaque groupe régional, en le transformant en une association régie par la loi de 1901. Chaque groupe disposera alors de la capacité juridique et de la personnalité morale. Et Jean-François Logette de préciser que « les présidents devront se conformer aux règles fiscales, financières, administratives, établir un budget prévisionnel, rendre des comptes à son directeur ou au représentant du groupement d'intérêt public ».

Une évolution qu'il a résumée d'une phrase, avec son sens habituel de la formule : « le président régional aura même le droit d'aller en prison, en cas de non respect des règles associatives ». Alors qu'actuellement il est le seul responsable devant la loi.

Evidemment, les grandes lignes de la politique de l'UPPTT resteront fixées au niveau national : publicité, action



Claude Canda,
maître de l'urne
pour le renouvellement
des administrateurs.

Yves Prat trésorier
(en haut à droite)
« Jusqu'où irons nous ? ».

Bernard Mathion
(ci-contre),
responsable des nouveautés
« une constante progression ».



vers les médias, formation, information interne. Leur non-respect entraînera le retrait du label UPPTT, c'est à dire que, face au groupement d'intérêt public, le groupe régional ne pèsera plus le poids des 4 000 membres de l'Union, mais uniquement celui de ses seuls effectifs. « Ce sera dur », a prédit le Président général.

Une réforme capitale qui rapprochera l'organisation de l'UPPTT de celle de l'ASPTT. Pour la mettre en œuvre, une assemblée extraordinaire se tiendra avant la fin de l'année. L'une des conséquences de ce changement de statuts - et non des moins

sera le renforcement de la position de l'UPPTT au sein de la Fédération nationale, puisqu'elle sera désormais représentée par 60 à 70 délégués, au lieu d'une douzaine actuellement. Les rapports entre l'UPPTT et la Fédération nationale ont précisément été portés à l'ordre du jour de cette 38ème assemblée générale, puis que Robert Deroy, le nouveau secrétaire général de la Fédération et membre externe de l'Union, a abordé ce thème.

Dans un entretien avec la Gazette, celui-ci a reconnu que, « première société philatélique française, l'UPPTT



Des délégués attentifs aux déclarations. Gabriel Legouet, directeur du Beptom.

Robert Deroy, secrétaire général de la Fédération.



n'a pas la place qu'elle mérite au sein des instances nationales ». Il ajoute aussitôt « qu'elle doit respecter les règles du jeu ». Après tout, considérés au plan local, certains de ses groupes régionaux ne sont pas plus importants que bien des associations. Et puis, l'UPPTT possède des moyens fournis par l'administration (congé spécial d'absence, personnel permanent), dont ne disposent pas les autres sociétés. « Et ça, c'est nous, les contribuables, qui le payons ». Vous m'en direz tant ! Il serait temps que la Fédération sorte de son splendide isolement et mette de temps en temps le nez

dehors. Elle n'a pas dû ouvrir les fenêtres depuis 1923, sinon elle saurait que depuis cette date, les PTT sont dotés d'un budget annexe au budget général de l'Etat. Si les membres de la Fédération se penchaient un peu, ils se rendraient compte que, ces dernières années, loin de coûter un centime au contribuable, la maison PTT (Poste et France Télécom confondus) a reversé une quinzaine de milliards de francs à l'Etat. Reste que si Robert Deroy, qui passe pour l'un des membres les plus ouverts de la Fédération, commet cette erreur, on frémit en imaginant l'état d'esprit des autres. Bref,

il reste du pain sur la planche pour faire tomber ces présomptions. Une tâche à laquelle va activement s'atteler Robert Deroy, puisque celui-ci a annoncé qu'il « comptait s'inspirer de l'esprit dynamique de l'UPPTT pour le faire passer dans la Fédération, où il y a beaucoup de travail à faire ».

On espère seulement qu'il n'existe pas d'immunité contre le dynamisme et le bon sens.

Jean-Pierre Tolbiac

LES ELECTIONS

A la suite de la décision de la Direction des Affaires Communes de réduire le nombre de délégués dans les associations de personnel, la 38ème assemblée générale de l'UPPTT ne comptait que 80 délégués (au lieu de 110 à 120 lors des années précédentes) et le conseil d'administration ne comprend plus que 21 membres au lieu de 30. Le conseil d'administration élu à Oléron a nommé le bureau suivant :

Guy Lormand

Président d'honneur

Jean-François Logette

Président général

Gérard Chauveau

Secrétaire général

Pierre Fallot

Vice-président :

Stages et formation

François Mennessiez

Vice-président :

Gazette philatélique

Gaston Sagot

Vice-président :

Relations avec la presse, Médiatélé

Alain Daillet

Vice-président :

Assurances

Jean-François Thivet

Vice-président :

Collections, expositions, Minitel

Yves Prat

Trésorier général :

Fichier général, cotisations, gestion

Gilles Cressent

Trésorier général adjoint :

Souscriptions nationales, contrôle des comptes.

LE PALMARES

Comme chaque année, une exposition a été organisée lors de l'assemblée générale. Celle d'Oléron s'est distinguée par une conception nouvelle : la disposition des panneaux en chicane obligeant le visiteur à la parcourir en entier, puisqu'il n'y a pas d'autre issue que la sortie. Environ 70 collectionneurs, présentant 240 cadres, y ont participé. Les prix ont été remis par André Dupécher, de la Fédération des sociétés philatéliques françaises. Voici les noms des dix premiers lauréats.

Grand prix de l'exposition et prix du Ministre, diplôme de médaille de vermeil :

Jean-Paul Lefièvre (le 25c Cérès).
Prix de la direction générale de la Poste, diplôme de médaille de vermeil :

Robert Deroy (la franc-maçonnerie).
Prix du service de l'information et la communication, diplôme de médaille de vermeil :

Pierre Fallot (la pomme).
Prix de l'UPPTT, diplôme de médaille de vermeil :

Jean Routoure (la ligne Noguès). Il gagne également un voyage à Londres.

Prix de l'UPPTT Poitou-Charentes, diplôme de médaille de vermeil :

Michel Pages (les taxes au type fleurs).
Prix de Bernard Antz, diplôme de médaille de vermeil :

Daniel Secher (vigne et vin).
Prix de BEPTOM, diplôme de médaille de grand argent :

Pierre-Stéphane Proust (Les taxes de 1893 à 1944).

Prix de la direction régionale de la Poste, diplôme de médaille de grand argent, Christian Barret (Art grec antique).

Prix de la direction régionale de la Poste, diplôme de médaille de grand argent :

Pierre-Stéphane Proust (Le service express).

Prix de la direction régionale de la Poste, diplôme de médaille de grand argent :

Michel Pages (Le télégramme).



Bernard Jimenez, juré présente l'exposition à Guy Lormand. On reconnaît au premier plan André Dupécher, président du Jury.



Jean-Paul Lefièvre reçoit des mains de Guy Lormand le prix du ministre et le diplôme de médaille de vermeil.

Le trophée inter-groupes « René Gayoux » passe de la DPIF-Est à la Basse-Normandie.



Le challenge Simonne Vergnaud récompense tous les jeunes exposants participant à cette manifestation. Tous ont reçu un ouvrage intitulé « Timbres et collections », édité par Hachette. Voici les noms des trois lauréats.

1er prix : prix de la direction générale de la Poste

Frédéric Templier (Poitou-Charentes), La Révolution française. Il gagne un voyage à l'imprimerie des timbres-

poste de Périgueux accompagné de son correspondant Juvatélie.

2ème prix :

Nicolas Morel (France-Comté) La Franche Comté. Il gagne une assiette en étain offerte par le groupe PIF-Est.

3ème prix : Thierry Morgenthaler (Bas-Rhin) Walt Disney. Il gagne le « Guide illustré de la philatélie », dédié par l'auteur, M. Bourcet.

Enfin, le groupe Poitou-Charentes remporte le trophée Juvatélie pour l'année 1990.

LES ANCIENS A L'HONNEUR

Jean-François Logette a remis la médaille de l'UPPTT, nouvellement créée, à quatre anciens : Christiane Laurent ; responsable du service marcophilie jusqu'au 31 décembre dernier, René Gayoux, président général honoraire, Albert Lasserre et Jacques Cardes, membres honoraires du conseil d'administration.

La médaille a été dessinée par Roland Irolla, artiste champenois et réalisée par les ateliers de la Monnaie de Paris.



Les quatre anciens reçoivent des mains de Jean-François Logette la médaille de l'Union. René Gayoux (ci-contre à gauche), Jacques Cardes (ci-dessus), Albert Lasserre (ci-contre, en haut), Christiane Laurent (ci-contre, en bas).

DES PROJETS COMME S'IL EN PLEUVAIT

L'Union des philatélistes des PTT a désormais un logo : il a été présenté lors de la 38ème assemblée générale, à Oléron. Sorti du crayon de Jean-Claude Mathias, graphiste, il symbolise le timbre et le monde et par ses couleurs, jaune et bleu, évoque la Poste et France Télécom. C'est cette maquette qui a remporté les suffrages parmi les quatre exposées l'an dernier à Kerjouanno. T. shirts, auto-collants, loupes, papier à lettre ornés du logo étaient proposés à la vente à Oléron.

Jean-François Logette a également confirmé la réalisation d'une cassette audio et d'une autre vidéo, sur le thème commun d'un voyage imaginaire à l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux. Elles pourront être utilisées pour l'animation de stands et de manifestations. Parmi les autres nouveautés, l'annonce de la parution, le 10 de chaque mois, de Médiatélie, une lettre de quatre pages, au format A 4, contenant les dernières informations sur la philatélie, bien sûr, mais aussi sur le service postal en particulier et l'administration en général.

Les voyages seront également à l'honneur. Cette année un groupe de retraités se rendra en Alsace pour trois ou quatre jours. En 1991, Vienne, Edimbourg, Berlin et Prague seront les buts de sorties études.

Au programme, visites d'imprimeries de timbres-poste, rencontres de collègues postiers collectionneurs, afin de s'ouvrir à l'univers de la philatélie sans frontières. Des stages à thèmes d'une semaine pourront également être organisés dans des villages vacances PTT. En outre, comme il faudra former les trésoriers des

groupes régionaux devenus autonomes, là aussi des stages sont prévus.

Enfin, côté pratique, les cadres de Philexfrance, actuellement entreposés dans le Loiret et gérés par l'ADP, seront mis à la disposition de l'UPPTT pour ses expositions. Bref, beaucoup de nouveautés et de projets. Mais comme l'a souligné Jean-François Logette, « se contenter de l'acquis, c'est se condamner au déclin ». Ce n'est apparemment pas pour demain.

Jean Pierre Tolbiac

TROIS QUESTIONS A GUY LORMAND



Chef du Service national des timbres-poste et de la philatélie, Président d'honneur de l'Union des philatélistes des PTT, Guy Lormand a bien voulu donner son avis sur l'Union et son avenir.

La gazette : « Que pensez-vous des résultats 89 de l'UPPTT ? »

Guy Lormand : Ils sont très bons. Certes, il y a eu des événements très porteurs, comme le Bicentenaire ou Phillexfrance, mais toute la force de l'UPPTT a été de savoir transformer l'intérêt suscité pour le timbre-poste en intérêt pour la philatélie et d'augmenter ses effectifs.

La gazette : « L'UPPTT doit-elle redouter la réforme des PTT en cours ? »

Guy Lormand : D'abord, le ministre a confirmé le soutien au mouvement associatif. Ensuite, les grands principes de la réforme viennent d'être posés et il faudra régler les modalités pratiques d'application au cas par cas.

Il est donc encore trop tôt pour décrire l'avenir. Reste que, pour la Poste, l'UPPTT n'est pas une association tout à fait comme les autres, car des liens forts « les » unissent dans leur action de promotion du timbre-poste. Les services postaux locaux savent qu'ils peuvent compter sur la compétence et le dynamisme des membres de l'Union pour organiser des manifestations philatéliques. Il y a donc des convergences d'intérêt.

La gazette : « En tant que président d'honneur de l'UPPTT, que pensez-vous du projet de réforme de ses statuts ? »

Guy Lormand : Il est vrai que l'UPPTT devient une vaste association et qu'elle ne peut plus être gérée comme

une petite société de personnel. On a vu, avec d'autres associations, les dangers et les dérapages qu'engendre une gestion trop centralisée. Certes, ce n'est pas le cas pour l'UPPTT, mais il faut profiter de ces circonstances favorables pour réaliser cette réforme dans le calme et la sérénité, car elle est nécessaire. Cependant il y a un piège à éviter : trop morceler l'UPPTT et créer des organisations n'ayant pas des moyens d'action significatifs. Il faudra éviter les querelles de clocher. C'est pourquoi il est indispensable de prendre son temps et j'ai confiance dans l'avenir.

Propos recueillis
par Jean Pierre Tolbiac

L'Union des Philatélistes PTT enfin sur minitel !

**36 14 TATOU
puis UPPTT**

- les actualités philatéliques
- un jeu pour les jeunes
- vente de télécartes
- une boîte aux lettres pour nous écrire ...

également sur TATOU : le calendrier des émissions philatéliques, les musées philatéliques, les petites annonces philatélie et télécartes,.....

(mot-clé : PH)



